

La Maison de l'eau et de la pêche de Neuvic (Corrèze) attire des stagiaires de toute la France

M Article réservé aux abonnés

Publié le 16/07/2022



Les techniques de la pêche électrique étudiées lors de la formation. © Droits réservés

LIRE LE JOURNAL



+ S'ABONNER

Le pôle de formation de la Maison de l'eau et de la pêche de Neuvic (Corrèze) se développe. Des stagiaires viennent de toute la France, mais aussi de la Suisse.

Depuis bientôt 30 ans, la Maison de l'eau et de la pêche de Neuvic, en Corrèze, agit pour mieux connaître les rivières, pour partager le savoir acquis, et donner aux gestionnaires les outils pour préserver les cours d'eau et la faune qu'ils abritent.

Des interventions dans six régions

Dans ce partage de connaissance, le pôle de formation s'est progressivement étoffé ces dernières années, avec des interventions dans six des douze régions métropolitaines.

Des partenariats précieux

Ces dernières semaines, une nouvelle étape a été franchie. La MEP a accueilli à deux reprises, en formation, des techniciens et des ingénieurs des territoires corréziens (Fédération de pêche de Corrèze, du SIAV, Haute-Corrèze Communauté), mais aussi du Puy-de-Dôme, de Gironde, du Doubs... et même de Suisse.

Ainsi, la MEP se félicite des partenariats construits avec la fédération, le lycée agricole, HCC, ou encore l'AAPPMA de Neuvic, EDF et la SHEM au chevet des eaux douces.

Une notoriété croissante

Cette notoriété croissante, qui fait rayonner Neuvic et la Corrèze jusque dans la confédération helvétique, s'appuie sur une politique exigeante, comme le rappelle Sébastien Versanne Janodet, le directeur de l'association : « Nous essayons de mettre l'accent sur la production d'un travail de qualité, une remise en cause permanente, et surtout un fort ancrage territorial. Sans nos partenaires techniques, avec qui nous développons des capacités d'expertise, il ne serait pas possible de développer la formation continue. »

Santé et sécurité au travail

Dans l'intervalle de ces quelques jours, les stagiaires ont pu être formés aux questions de santé et sécurité au travail, et ont reçu des habilitations électriques, nécessaires à leur activité. Pour certains d'entre eux, c'était l'occasion aussi de visiter le territoire, de découvrir ses lacs et ses cours d'eau, et d'avoir envie d'y revenir.